PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS - Bilan 2014-2018

Vaulx-en-Velin

PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

vaulx-en-velin
MÉTROPOLE DE LYON

« Il vient une heure où protester ne suffit plus : après la philosophie, il faut l'action ».

Victor HUGO

« Il doit s'établir dans notre pays une fraternité agissante aux termes de laquelle il y aura une France plus que jamais unie et diverse, multiple et harmonieuse, dont il est permis d'attendre les plus hautes révélations ».

Aimé CÉSAIRE

SOMMAIRES

Édito

Le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au cœur d'une politique nationale 5

- **La France et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme :** 5
- **La lutte contre les discriminations : Une politique transversale de la métropole de lyon** 6

Le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de Vaulx-en-Velin : une approche integrée à l'ensemble des politiques publiques 7

- **Une gouvernance partenariale** 7
- **Les objectifs du plan de lutte et les axes de travail** 7
- **La construction d'une mémoire commune** 8

Les actions 2015-2016, construire une dynamique collective 10

- **Les premiers partenaires engagés auprès de l'équipe municipale** 10
- **Un plan qui se construit au fil de l'eau : les dates clés** 12
- **L'appel à projets : Donner les moyens aux habitants de s'impliquer** 15

2017-2018, vers une identification forte sur le territoire 16

- **Des actions bien ancrées sur le territoire l' appel à projets : un dispositif qui répond à une forte demande des habitants :** 18
- **Lutter contre les inégalités dans le domaine de l'emploi :** 20
- **Les perspectives : développer et évaluer** 21

Édito

C'est un long chemin que celui de l'égalité. Avec le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, nous y cheminons mieux équipés.

Nous avançons dans l'esprit de l'idéal républicain qui définit chacun comme un citoyen appartenant à une construction universelle où le Droit le fait l'égal de l'autre.

Nous pensons les actions à l'aune de ce que les représentants du peuple français, constitués en Assemblée Nationale, ont édicté il y a 230 ans : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »… et qu'Olympe de Gouges féminisa !

Nous sommes tous le produit d'histoires diverses, et il se trouve qu'elles sont bien plus multiples à Vaulx-en-Velin que dans d'autres territoires. L'histoire de notre peuplement, constitutif de tous les ailleurs, et notre expertise du vivre et faire ensemble, confèrent en quelque sorte à notre ville, une forme de légitimité naturelle à être une grande voix de cet engagement.

Et d'ailleurs pas seulement à travers notre Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, mais aussi dans un quotidien nourri de respect, de mélanges et de partages.

Pour autant, notre ville n'est pas hors du monde ; pas immunisée contre les dérives ou régressions sociétales ni à l'abri des remugles émanant de l'ethnisation du débat politique et de son instrumentalisation irresponsable. D'inquiétantes menaces rôdent sur la cohésion de notre République. D'où l'exigence d'agir, de sensibiliser, de conscientiser pour contenir et faire reculer toutes les logiques discriminatoires, voire ségrégatives, et les ferments d'affrontement ou de sédition qu'elles induisent immanquablement.

Vaulx-en-Velin, ville emblématique de la République d'aujourd'hui et de demain, avait le devoir de relever ce défi profondément républicain dont nous marquons une étape importante ce 7 février.

Nous sommes convaincus que les quartiers populaires produisent leurs propres anticorps face aux idéologies et aux populismes ethno-centrés qui prônent replis identitaires et développements séparés.

Nos villes populaires peuvent inspirer le pays et porter l'indispensable espérance d'un avenir commun.

Ahmed CHEKHAB
Maire-adjoint
Délégué à la vie citoyenne

Hélène GEOFFROY
Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon
Ancienne Secrétaire d'Etat
Ancienne Députée

Le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au cœur d'une politique nationale

LA FRANCE ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME :

La France est fortement attachée à l'universalité des droits de l'Homme. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie constitue ainsi une priorité essentielle de l'action extérieure de la France.

La France est signataire de la Convention internationale sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination Raciale (CERD). En tant qu'État partie, elle est tenue de rendre compte au CERD de la mise en œuvre des dispositions de la Convention.

Elle soutient les travaux du Conseil de l'Europe, qui traite de ce sujet à travers la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), et ceux de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). La France a également œuvré dernièrement pour l'**adoption de la décision-cadre sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal**, proposée par la Commission européenne en 2001 et adoptée le 28 novembre 2008, sous présidence française de l'Union européenne.

Conformément aux recommandations du CERD et à l'engagement qu'elle a pris à cette occasion, **un plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme a été adopté en février 2012 et un délégué interministériel pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été nommé.** Ce dernier a pour mission d'assurer l'animation du travail interministériel et la cohérence de l'action de l'État sur le terrain ainsi que de jouer un rôle d'impulsion, de proposition et d'évaluation. Il est également responsable de la coordination et de la mise en œuvre du plan national d'action.

Le 31 décembre 2014, lors de ses vœux aux Français, le Président de la République a fait de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme une Grande Cause nationale pour l'année 2015. **Ainsi né en 2015 le premier Plan Interministériel « Mobilisés contre le racisme et l'antisémitisme » 2015-2017**.

Le plan d'action national sur la période 2015-2017 a été décliné sous quatre priorités : mobiliser la nation contre le racisme et l'antisémitisme, sanctionner chaque acte raciste ou antisémite et soutenir les victimes, protéger les utilisateurs d'Internet de la propagation de la haine, former des citoyens par la transmission, l'éducation et la culture.

En 2018, le Premier Ministre lance le nouveau Plan National de lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme 2018-2020. Piloté par la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), il s'articule autour de 4 axes : lutter contre la haine sur internet ; éduquer contre les préjugés et les stéréotypes ; mieux accompagner les victimes ; investir de nouveaux champs de mobilisation, dont la création de 50 plans territoriaux de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

29 juillet 1881 : Loi sur la liberté de la presse, révisée en 1972, définit plusieurs infractions réprimant la tenue de propos racistes ou antisémites

1er juillet 1972 : Loi Pleven relative à la lutte contre le racisme

13 juillet 1990 : Loi Gayssot tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe

2001 : Loi relative à la lutte contre les discriminations

2004 : Création de la HALDE (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité)

2006 : Création de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSé)

27 mai 2008 : Loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations

2011 : Création de l'institution du Défenseur des Droits (qui remplace la HALDE)

2012 : Premier Plan National de lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme

Février 2012 : Création de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme (DILCRA)

2012 : Inauguration du Camp des Milles

2014 : Création du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

4 aout 2014 : Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

29 octobre 2014 : Signature du Plan Territorial de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et les Discriminations de Vaulx-en-Velin

2015 : La lutte contre le racisme et l'antisémitisme déclarée Grande Cause Nationale par le Président de la République, lancement du plan de lutte 2015/2017

19 février 2016 : Dans le cadre du Plan de lutte de Vaulx-en-Velin, lancement du premier appel à projets, à destination des petites associations et collectifs d'habitants

Janvier 2017 : Loi Egalité et Citoyenneté

Mars 2018 : lancement du Plan National de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020 avec la volonté de développer 50 plan territoriaux de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UNE POLITIQUE TRANSVERSALE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Dans le Contrat de Ville Métropole de Lyon 2015-2020, la lutte contre les discriminations est définie comme une priorité transversale, c'est-à-dire à prendre en compte dans toutes les thématiques, tout en identifiant deux domaines prioritaires : l'accès au logement et l'accès à l'emploi.
Par ailleurs, le Contrat de Ville Métropole de Lyon (dans lequel s'inscrit notre plan de lutte) porte une attention particulière aux discriminations et aux inégalités de sexe en déclinant l'Egalité Femmes / Hommes dans chaque axe du Contrat.
Des plans de lutte contre les discriminations ont été développés par d'autres communes de l'agglomération.

CINQ OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ONT ÉTÉ DÉFINIS PAR LA METROPOLE :

- **Mieux connaître les discriminations et les inégalités de genre à l'échelle métropolitaine**
- **Agir sur les discriminations à l'échelle du territoire en irriguant les politiques de droit commun**
- **Décliner la lutte contre les discriminations et l'égalité Hommes/Femmes dans chaque axe du contrat**
- **Impliquer le Défenseur des Droits dans la mise en œuvre du volet LCD du contrat de ville de la Métropole de Lyon - Expérimentation à Vaulx-en-Velin.**

Le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de Vaulx-en-Velin : une approche intégrée à l'ensemble des politiques publiques

UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE

Le 29 octobre 2014, la Ville de Vaulx-en-Velin a lancé un Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, cosigné par la Ville, l'État, la Région, la Métropole, le Défenseur des Droits et la LICRA.
Ce Plan associe dans sa gouvernance la Ville, des partenaires institutionnels et associatifs, ce qui traduit sa singularité. Un comité de pilotage annuel évalue et valide une programmation d'actions concrètes pour la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations et au « vivre-ensemble ».

La richesse et la diversité des partenariats avec des associations, des institutionnels «experts» dans leur domaine, permettent d'associer des acteurs très différents, de donner une place essentielle au débat et à l'échange. Cela permet à la fois de prendre du recul, d'oser nommer les situations repérées par les professionnels et les habitants, de s'interroger sur les pratiques locales et de débattre de phénomènes complexes sans craintes. Ces débats et ces travaux partagés réinterrogent chaque année les apports du Plan et mettent en perspective les axes de travail à prioriser avec systématiquement pour objectifs de contrer les amalgames de donner des outils « critiques », de former/sensibiliser, d'éviter les préjugés et les phénomènes de désinformation.

En mobilisant les acteurs, les associations et les groupes d'habitants, le Plan de lutte donne les moyens d'agir concrètement sur le terrain : il permet aux acteurs du territoire de « s'outiller » pour développer des actions concrètes confortant les valeurs communes et le « vivre ensemble ». En quatre ans d'existence, le Plan de lutte de Vaulx-en-Velin a permis de développer près de 350 actions sur le territoire.
Cette gouvernance partenariale est bien évidemment visible dans les moyens alloués pour déployer chaque année le plan d'actions avec une participation de la DILCRAH et du CGET au côté de la Ville.

LES OBJECTIFS DU PLAN DE LUTTE ET LES AXES DE TRAVAIL

Avec ce Plan, la Ville de Vaulx-en-Velin a pour objectif de créer l'envie et surtout la volonté d'oeuvrer collectivement pour une meilleure connaissance de chacun et de soi. L'objectif est de Faire République ensemble.

LES OBJECTIFS DU PLAN :

- **Identifier les actes racistes, antisémites ou discriminatoires vécus sur le territoire, par l'implication des habitants et des acteurs associatifs avec tous les partenaires du Plan ;**
- **Faire reculer les préjugés ; combattre les atteintes à la laïcité ;**
- **Établir un programme opérationnel d'actions en lien avec les citoyens contribuant à la prévention et à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et contre les discriminations.**

LES DIFFÉRENTS AXES DU PLAN :

Axe 1 : Le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Axe 2 : Sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public

Axe 3 : Renforcer la qualification juridique des acteurs

Axe 4 : Favoriser l'accès aux droits des victimes, développer les démarches de réparation

Axe 5 : Histoires et mémoires

Axe 6 : L'Engagement Citoyen, une nécessité pour faire respecter ses droits

Axe 7 : Egalité femmes/hommes

D'ores et déjà, ce Plan a permis d'ouvrir des possibles : en libérant la parole, en se dotant d'outils pour permettre le débat, il permet de sortir de la confrontation des individus pour une recherche collective de solutions.

LA CONSTRUCTION D'UNE MÉMOIRE COMMUNE

La volonté de l'équipe municipale de valoriser les commémorations officielles s'exprime en pavoisant les bâtiments municipaux et les écoles lors des cérémonies et en organisant de véritables évènements du souvenir dans le cadre de « Mémoire Commune ».
Ces cérémonies permettent de créer des repères forts pour garder vivant le fil de cette mémoire commune. Les différentes manifestations officielles rythment les temps de réflexion et de partage indispensables pour envisager un avenir collectif au-delà des cristallisations identitaires.

La Ville a souhaité conférer aux Commémorations organisées à Vaulx-en-Velin un caractère solennel et une importante dimension mémorielle.

Les cérémonies rendent hommage aux victimes et aux héros des grands moments de l'Histoire. Elles participent à la transmission des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité. Elles sont des moments importants de rassemblement et d'échanges entre vaudais autour des grands évènements historiques qui constituent une mémoire commune.

Les commémorations en lien avec les deux guerres mondiales (armistice du 11 novembre 1918, victoire du 8 mai 1945) sont organisées en partenariat avec les associations d'anciens combattants (Union Française des Anciens Combattants – UFAC, Association Nationale des Anciens Combattants et Ami-e-s de la Résistance – ANACR), l'Association Musicale de Vaulx-en-Velin, les Forces Armées (présence d'un piquet d'honneur), des écoles, collèges, lycées de la Ville, des artistes, des associations de collectionneurs,… L'organisation de défilés, de bals populaires, la présence de véhicules d'époque ont favorisé une plus forte participation des habitants à ces cérémonies.

De nombreux Vaudais sont présents également les 27 mai, journée de la Résistance ; les derniers dimanches d'avril, journée de la déportation ; les 20 juillet, hommage aux victimes de la rafle du Vel d'Hiv et aux « Justes » ; les 21 février, hommage au groupe Manouchian ; les 19 mars, fin de la guerre d'Algérie.

Nous soutenons les associations vaudaises qui œuvrent pour faire vivre le souvenir et transmettre l'Histoire comme le collectif du 17 octobre 61 pour l'hommage aux victimes du 17 octobre 1961 et celui du 10 mai dans le cadre de la Journée de l'abolition de l'esclavage ou en soutenant de nombreux projets : projections-débats autour de la Guerre d'Algérie (Centre des Cultures Arabes et Méditerranéennes - CCAM), hommage aux tirailleurs sénégalais (AMAFI), expositions sur la résistance (ANACR), sur les évènements de Sétif le 8 mai 1945 (AFAVRA), sur le génocide des arméniens (Union Culturelle Française des Arméniens de France, Croix Bleue des Arméniens de France, Centre National de la Mémoire Arménienne).

L'ANACR, l'UFAC, l'association Mémoires travaillent tout au long de l'année auprès de centres sociaux et d'établissements scolaires ce qui permet une participation de jeunes, d'élèves et d'enseignants aux actes mémoriels. Une mention spéciale pour des lycéens des Canuts qui ont obtenu le 1er Prix des lycées de l'Académie du Rhône du concours de la Résistance et de la Déportation décerné le 29 mai 2016 à la Préfecture du Rhône.

A l'occasion du centenaire du génocide des Arméniens de 1915, un « Comité du centenaire » a été créé. Des expositions, projections de film, concerts ont été proposés au public dans le cadre d'un mois du souvenir. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités et notamment celle du Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Les Résistants du groupe Manouchian, ces « étrangers morts pour la France », sont honorés désormais en présence de Consuls ou Vice-Consuls : Espagne, Italie, Arménie, Pologne, Roumanie, Moldavie.

L'engagement de vaudaises et de vaudais est également honoré par des dénominations de lieux publics : Rue Maurice LUYA, Square Monique MARTIN ou en dévoilant des plaques mémorielles explicatives pour des Résistants comme Roger LAURENT et Germaine TILLION.

Dans le cadre du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918*, d'autres partenariats ont pu être renforcés, notamment avec le cinéma Pathé du Carré de Soie et l'ENTPE, en proposant respectivement la diffusion d'un film et une conférence sur les documents d'archives du Rhône. De nombreux établissements scolaires ont été partie prenante des initiatives qui se sont déroulées pendant un mois sur le territoire.

* La cérémonie du 11 novembre 2018 s'est déroulée en présence du Maire de Böhlen, ville allemande jumelée à Vaulx-en-Velin.

Les actions 2015-2016 : construire une dynamique collective

LES PREMIERS PARTENAIRES ENGAGÉS AUPRÈS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Dans le cadre du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, Vaulx-en-Velin a signé dès sa mise en oeuvre, des conventions d'objectifs avec des partenaires institutionnels et associatifs.
La volonté de la Municipalité était d'associer dès le départ, des associations, des experts désireux d'apporter leurs compétences, leurs réseaux pour permettre d'être plus efficaces et d'expérimenter des idées et des actions nouvelles.
Les partenaires associatifs du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, sélectionnés pour leur dynamisme, s'engagent par convention pour une durée d'un an avec la Ville de Vaulx-en-Velin Ces associations signataires-participent au comité de pilotage qui définit les objectifs annuels et rend compte des actions réalisées.
La complémentarité et la diversité des associations retenues sont des atouts pour soutenir et enrichir l'engagement de la municipalité. La ville de Vaulx-en-Velin apporte son soutien financier et logistique pour la mise en oeuvre des actions conventionnées.

LES PREMIERS PARTENAIRES ENGAGÉS AUPRÈS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE SUR LE PLAN DE LUTTE SONT :

LICRA : Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme
Depuis 1927, elle est en première ligne dans l'éducation citoyenne et les combats, la défense des victimes de racismes ou d'antisémitisme.

La LICRA porte ces combats au nom des principes énoncés dans les Déclarations des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et 1793 et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Elle les inscrit au-dessus de tout esprit partisan, indépendamment de tout parti politique ou organisation confessionnelle. Elle mène ces actions en France et à l'étranger par le biais de sections, dont les bénévoles sont les maillons essentiels.

La LICRA milite pour une égalité des droits entre les êtres humains, elle œuvre à un rapprochement des peuples, et elle agit en faveur du respect et de la promotion de la laïcité. C'est en intervenant auprès des pouvoirs publics, en alertant l'opinion et les médias, en apportant aide et soutien aux victimes, en participant à l'éducation citoyenne de la jeunesse, qu'elle s'attache à faire vivre ces idéaux.

Défenseur des Droits :
Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Unique en son genre, elle est chargée de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité. Inscrite dans la Constitution depuis le 23 juillet 2008, elle regroupe les missions du Médiateur de la République, du Défenseur des enfants, de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE) et de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS).

ARCAD :
Créée depuis l'été 2003, l'association ARCAD mène de nombreuses actions dans le cadre de la lutte contre les discriminations. Le choix de l'association est de se focaliser sur l'égalité de traitement dans l'accès à l'éducation, la formation et l'emploi. L'association est généraliste sur l'ensemble des critères prohibés par le législateur.

Campus Marianne :
L'objectif de Campus Marianne est de transmettre les savoirs et codes nécessaires pour se positionner en tant que citoyen et comprendre la société dans laquelle les personnes évoluent. L'objectif est d'apporter de l'instruction civique à tous pour lutter contre l'ignorance, terreau du racisme. Il s'agit de constituer un socle commun du « vivre ensemble ». L'action de Campus Marianne promeut l'éducation par l'effort personnel et la mobilisation des ressources de chacun.

Centre social Georges LEVY :
Le Centre Social Georges Lévy est situé dans le quartier de la Grappinière, au nord de Vaulx-en-Velin. Il s'organise en plusieurs secteurs proposant chacun des activités (secteur enfants, secteur adolescents, secteur adultes et familles). Il est impliqué sur plusieurs projets qui mobilisent les habitants.

Centre social Grand Vire :
Le Centre social le Grand Vire est situé au centre ville. Il s'organise également en plusieurs secteurs proposant chacun des activités (secteur enfants, secteur adolescents, secteur adultes et familles). Il mobilise les habitants sur diverses actions autour des questions de démocratie, d'égalité et de laicité.

Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) :
Acteur majeur de la sécurité quotidienne, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) assure la protection des personnes et des biens, lutte contre toutes les formes de délinquance, assiste la population et veille à la tranquillité et au maintien de l'ordre public. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de lutte contre les discriminations par le ministère de l'intérieur, la DDSP du Rhône dispense chaque mois depuis janvier 2013 des formations destinées aux policiers du département. L'objectif poursuivi vise à mobiliser les personnels en les sensibilisant aux différents types de discrimination et en leur transmettant les outils nécessaires à l'exercice de leurs missions de police judiciaire (caractériser l'infraction pénale de discrimination avant d'engager une procédure judiciaire).

EPI :
À partir des valeurs républicaines et démocratiques telles que la laïcité, la liberté de conscience et d'expression, l'égalité des droits et des devoirs et la solidarité, les objectifs de l'Espace Projets Interassociatifs (EPI) sont de lutter contre le racisme et toutes les formes d'exclusions; d'encourager la réflexion et l'accès à la citoyenneté ; de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ; de faciliter l'insertion dans la société française des populations issues de l'immigration ; de favoriser la connaissance, l'échange et le dialogue entre les différentes composantes de la société française.

Fondation Camp des Milles :
Seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public, le Camp des Milles est aujourd'hui un musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme innovant et unique en France. S'appuyant sur son histoire, il permet de comprendre comment les discriminations, les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes peuvent mener au pire. Un lieu citoyen, résolument tourné vers l'enseignement de la fraternité, le vivre ensemble et le respect de l'autre.

Foot Citoyen :
Cette association a été créée en septembre 2003 par Didier Roustan et Arsène Wenger. À travers la pratique du sport, et du foot en particulier, il s'agit de faire passer des messages, des valeurs, des repères auprès des jeunes, par des actions d'accompagnements de terrain, des stages de citoyenneté, des formations et encadrement des entraineurs.

La Maison des dialogues :
Attachée aux valeurs universelles de liberté, de justice, de démocratie et de droits de l'homme, la démarche de l'association La Maison des dialogues se base sur les principes de l'acceptation de l'autre tel qu'il est et le respect réciproque. Les différences culturelles ne sauraient être érigées en barrières entre les personnes. Bien au contraire, elles constituent une richesse pour notre société.
La maison des dialogues organise avec le Plan de lutte des temps d'échanges et de rencontres conviviaux autour de questions sociétales et elle propose des actions de sensibilisation et de formation des habitants de Vaulx-en-Velin autour de valeurs républicaines pour lutter contre les replis et les enfermements.

UN PLAN QUI SE CONSTRUIT AU FIL DE L'EAU : LES DATES CLÉS

Dès le lancement du Plan, la priorité a été donné au public jeune. En effet, une large part des actions menées ont été faites en direction du milieu scolaire, au sein des centres sociaux ou dans le milieu sportif.

LES OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2015 ET 2016 :

- **Mobiliser et faire réfléchir les jeunes autour des valeurs de la république ;**
- **Travailler sur tous les sujets, même ceux qui pourraient apparaitre clivants à travers le débat, la discussion dans le respect de chacun ;**
- **Impliquer les habitants dans le Plan de lutte en proposant des actions variées et pour un large public visant à favoriser le « vivre ensemble ».**

Ainsi, tout au long au long des années 2015-2016, la LICRA a proposé des interventions dans les écoles sur la sensibilisation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Au total, on comptabilise **14 interventions en collège et lycée et 533 élèves rencontrés.**

L'association ARCAD, qui travaille sur la lutte contre les discriminations est **également intervenue auprès d'une dizaine de classes en lycées et collèges soit environ 300 élèves.**

L'objectif de l'**association Foot Citoyen** est d'utiliser le football, sport passion, comme média d'éducation, d'épanouissement et d'apprentissage aux valeurs citoyennes. De mars 2015 à juin 2016, l'association a travaillé avec deux clubs de football vaudais à travers un audit éducatif et social des clubs :

- 25 équipes supervisées

- 32 éducateurs supervisés et/ou accompagnés

Au total plus de 30 matchs et plus de 20 jours d'entraînements ont été filmés et analysés

- 40 interviews d'éducateurs, dirigeants, bénévoles, joueurs, arbitres

Depuis Avril 2016, dans le cadre du dispositif de service civique mis en place par la mission locale puis du dispositif Garantie Jeune, l'**association Campus Marianne** accompagne des jeunes dans un processus d'accession à l'emploi et d'insertion professionnelle. À travers le prisme de l'accompagnement à la citoyenneté, les objectifs de l'association est de les sortir du contexte de l'échec scolaire et de leur permettre de devenir les acteurs de leur propre futur. Elle les aide à développer et acquerir leur autonomie, à développer leur estime de soi, à se donner le droit de rêver au futur. Le but est d'ouvrir le champ des possibles en développant leurs atouts et de les accompagner à lever les interdits.

Par ailleurs, chaque année, la Mairie organise une Soirée Citoyenneté à l'occasion de la remise des cartes d'électeur aux jeunes majeurs de la Ville. Ce temps est à chaque fois accompagné d'une animation autour de la citoyenneté (débat, émission de radio, jeux…).

En 2015, le Défenseur des Droits dans le cadre d'une Convention de partanariat du Plan de lutte, signe avec la Ville expérimente la présence d'un délégué du défenseur des droits spécialisé dans la lutte contre les discriminations. Son arrivée et le travail engagé permettent enfin d'objectivité les chiffres sur les cas de discriminations sur le territoire.

Au terme de six mois de permanences du délégué du Défenseur des Droits ce sont :

- 19 dossiers ouverts, dont 11 dossiers traitant de « discriminations » (5 dossiers informations – réorientation, 2 dossiers Droits de l'enfant, 1 dossier « service public »),

- 8 discriminations fondées après instruction, portant tous sur les domaines de l'emploi ou l'accès à la formation,

- 4 dossiers portant sur une discrimination liée à l'origine réelle ou supposée,

- 4 dossiers portant sur une discrimination liée aux convictions religieuses.

Les délégués et la conseillère territoriale du défenseur des droits notent qu'au terme de six mois de permanence, les résultats sont si significatifs et encourageants que le Défenseur des Droits décide d'étendre ce dispositif à d'autres territoires de l'Hexagone.

Pour favoriser le « vivre ensemble », plusieurs débats autour de l'identité, la citoyenneté, le Vivre ensemble et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ont été organisés dans différents lieux (centres sociaux, café citoyens, locaux associatifs, etc.), et avec différents partenaires (LICRA, autorités religieuses, Capitaine de Police, Délégué du Préfet, etc.).

Chaque année, la Mairie, en partenariat avec l'association la Maison des Dialogues, organise un « Dîner du Vivre Ensemble ». Le principe de ces diners est de réunir à une table de 10, des personnes diverses qui n'auraient pas eu l'occasion de discuter ensemble : des institutionnels, des habitants, des associations, des sportifs, des élus, des jeunes... et de les faire converser autour de thématiques préalablement choisies. À chaque diner, environ 150 personnes sont invitées.

Dans le cadre de l'axe 7, « égalité femmes / hommes », la Mairie, en partenariat avec l'EPI, organise chaque année des temps forts autours de la Journée des Droits des Femmes (8 mars) et la Journée International contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

D'autre part, depuis octobre 2014, l'EPI coordonne un Collectif des Droits des Femmes qui se réunit une à deux fois par trimestre. Ce collectif réunit une 50ne de structures et d'habitants.

Enfin, régulièrement dans l'année, l'EPI organise un « Café au féminin » qui réunit une 30e de personnes autour de personnalités (écrivains, sociologues, réalisateurs etc.) pour débattre de sujets liés aux Droits des Femmes.

17 DÉCEMBRE 2015, PREMIER ANNIVERSAIRE DU PLAN DE LUTTE

Le premier anniversaire du Plan territorial, le 17 décembre 2015, fut l'occasion d'organiser une table ronde ayant pour thème « la lutte contre le racisme et l'antisémitisme : comprendre les enjeux et leurs évolutions». Celle-ci s'est déroulée en présence de Gilles Clavreul, Délégué Interministériel de la DILCRAH, Doudou DIENE, Rapporteur spécial de l'ONU, Patrick GOHET, Adjoint au Défenseur des Droits, Frédéric CALLENS, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), Alain Chouraqui, Président fondateur de la fondation Camp des Milles et Alain JAKUBOWICZ, Président de la LICRA.

C'est à cette occasion que la Ville de Vaulx-en-Velin a signé une convention de partenariat avec la fondation du Camp des Milles et la DILCRAH. La Fondation du Camp des Milles accompagne et soutient la Ville de Vaulx-en-Velin dans sa démarche globale en la conseillant et en mettant à sa disposition ses outils. La Fondation du Camp des Milles propose un accompagnement de la collectivité dans la définition d'actions transversales et des actions de sensibilisation / formation au travers de la visite du Site-mémorial et l'organisation d'ateliers thématiques afin de transmettre les valeurs fondamentales nécessaires au vivre-ensemble.

L'année 2016 a été marquée par le démarrage du plan de formation et de sensibilisation de la Ville pour ses agents à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, notamment une visite des cadres territoriaux au Camp des Milles accompagnés de la Direction Générale de la Ville et d'Élus (une quarantaine d'agents au total). Ce plan de formation a pris ensuite toute son ampleur au courant de l'année 2017.

Au total, sur ces deux années, près de 150 actions ont été réalisées sur le territorial :

Novembre 2014 : rencontre avec Pascale Boistard, Secrétaire d'État aux Droits des Femmes et de l'Egalité : en présende d'environ cinquante femmes issues de la société civile (dirigeants d'entreprise, formatrices, femmes-relais, militantes associatives, enseignants) et de 300 lycéennes de Vaulx-en-Velin et de la région Rhône-Alpes

Octobre, novembre 2014 et vacances de printemps 2015 : le centre social Lévy en partenariat avec la LICRA a organisé des journées de visites à la prison Mont Luc, au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation et à la Maison d'Izieu – Mémorial des enfants juifs exterminés : 65 enfants de 7-11 ans et 45 parents ont participé à ses visites

Février 2015 : les jeunes du centre social LEVY invitent la LICRA et des représentants des autorités religieuses autour d'une discussion / débat sur « la laïcité et le Vivre Ensemble »

Avril 2015 : une classe de 3e du collège Aimé Césaire a participé à la commémoration du 71e anniversaire de la rafle par la Gestapo des 44 enfants juifs de la Maison d'Izieu

Janvier/juin 2015 : organisation au centre social Levy d'ateliers de lecture critique des médias et d'éducation aux médias

5 novembre 2015 : l'EPI organise une journée : « Être femme et créatrice d'entreprise, c'est possible ! »

25 novembre 2015 et 2016 : la Mairie en partenariat avec l'EPI organise des ateliers de sensibilisation et d'information dans le cadre de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Novembre 2015 : projet réunissant le centre social Lévy, le Lycée Doisneau et l'École Nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) pour un travail de recherche et conférence sur « Être jeunes dans les quartiers populaires », dans le cadre du festival Mode d'Emploi

Mars 2016 : la Mairie en partenariat avec l'EPI a organisé une rencontre avec la marraine du Planétarium Hélène Courtois, astrophysicienne et Hélène Geoffroy, Secrétaire d'État à la Ville

24 Mars 2016 : dans le cadre de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, la LICRA et l'UNSS ont organisé une master class au lycée Robert Doisneau, autour des thématiques de la «pratique sportive féminine » et des « racismes et violences autour et dans les stades », sous le haut patronage de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et d'Hélène GEOFFROY, secrétaire d'État à la Ville.

13 avril 2016 : le centre social Lévy, en partenariat avec la LICRA, a organisé une sortie au Camp des Milles avec une 30e de jeunes.

L'APPEL À PROJETS : DONNER LES MOYENS AUX HABITANTS DE S'IMPLIQUER

Afin d'impliquer au mieux les habitants dans le Plan de lutte, l'équipe municipale et le Préfet délégué pour l'Egalité des Chances, décident en février 2016 de lancer un appel à projets annuel dans le cadre du plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Celui-ci est proposé aux habitants et aux petites associations pour développer des actions concrètes sur le territoire à l'initiative des habitants.

L'objectif de cet appel à projets est double :

- **Permettre à l'ensemble des habitants vaudais de s'inscrire dans le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;**
- **Sensibiliser un public à la lutte contre le racisme et /ou l'antisémitisme et /ou les discriminations.**

Les critères de sélections misent sur l'innovation des projets proposés et le développement concret d'actions sur le territoire en lien avec les habitants.
Pour son lancement, l'appel à projet bénéficie d'une enveloppe de 30 000 € (15 000 € de la Ville de Vaulx-en-Velin et 15 000 € de l'État-CGET dans le cadre de la Politique de la Ville). La subvention attribuée par projet est de 3 000 € maximum.
Pour sa première année d'existence, 25 dossiers ont été déposés et, après examen, 14 ont été retenus, dont 4 proposés par des collectifs d'habitants, sur la base de leur cohérence avec les axes de développement du Plan de lutte, de l'innovation ainsi que de leur intérêt collectif et social.

Lancement de l'appel à projet en présence de Jalal Nadarou Délégué du Préfet, Hélène Geoffroy Maire de Vaulx-en-Velin, Ahmed Chekhab Maire -Adjoint à la vie citoyenne

LES DIFFÉRENTS PROJETS RETENUS :

- **Proposé par un collectif d'habitants : plantation de deux oliviers, symboles de rassemblement entre les cultures et les peuples, au cœur d'un parc de la Ville (Parc de la Paix et des Libertés) et dans la cour d'un foyer de Chibanis. Le public venu de tous horizons constitué d'une soixantaine de personnes lors de chaque célébration a voulu témoigner de l'ouverture et de l'amitié pour mieux vivre les uns avec les autres.**
- **Les associations Cannelle Solidarité et Cannelle et Piment : des moments de débats autour des représentations et leur déconstruction ont été abordés de façon originale par le biais de la cuisine**
- **Proposé par un groupe de parents d'élèves : organisation de la Fête de l'Amitié dans une école afin d'apaiser quelques tensions, en regroupant parents et enseignants pour sa préparation.**
- **L'association Révolution-R : un projet culturel autour de la citoyenneté par l'écriture de textes mis ensuite en musique.**
- **L'association CaCome : Un clip musical pour lutter contre les représentations a été réalisé par des collégiens après avoir rencontré un rappeur aveugle de 20 ans.**
- **L'association FEDEVO : travail sur les « Mémoires Vives et Vivantes à Vaulx-en-Velin », projet qui a pris la forme d'un recueil de témoignages, objets, récits de vie qui ont ensuite été exposés lors d'une journée de débats ouvert à tous.**
- **Le Lieu Écoute : actions de sensibilisation auprès d'adolescents et de parents sous forme de séances animées par des psychologues permettant la réflexion l'échange et l'évolution des représentations sur des thématiques liées à la lutte contre les discriminations et le racisme. Ce travail s'est terminé par un théâtre forum pour susciter les prises de conscience et provoquer les discussions.**
- **Proposé par une habitante : accueil d'une exposition sur le vivre ensemble de l'association des Petits Débrouillards et de la Fondation Thuram, en présence de l'ancien footballeur.**
- **Le Club de football FC Vaulx : une journée sur la citoyenneté et le racisme dans les stades, en partenariat avec la LICRA (exposition, tournoi mixte…).**
- **L'Association Bâtir Ensemble : organisation d'un gouter du « vivre ensemble » rassemblant les habitants d'un même quartier autour de la thématique « comment vivre ensemble dans la Cité ? ».**

2017-2018 : vers une identification forte sur le territoire

DES ACTIONS BIEN ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE

En 2017 et 2018, le Plan de lutte a permis de poursuivre le déploiement des actions déjà engagées dans les premières années de mise en oeuvre du Plan et d'engager de nouvelles démarches conformément aux objectifs :

- **Développer l'axe 2 (Sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public) et l'axe 3 (Renforcer la qualification juridique des acteurs)**
- **Poursuivre la sensibilisation du public à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations**
- **Accentuer la participation des habitants au plan de lutte**

Les actions auprès des jeunes ont continué notamment avec la LICRA, grâce à des interventions de sensibilisation dans les classes, travaillées en amont avec l'équipe pédagogique, ainsi que des expositions. Ces actions ont permis toucher un public scolaire sur la thématique de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ainsi, l'association a réalisé une 20e d'interventions de sensibilisation auprès de classes de **collèges et lycées, soit près de 550 jeunes rencontrés**. Elle a par ailleurs augmenté son offre puisque désormais la LICRA propose également des interventions de sensibilisation auprès des classes de CM1 et CM2 (intervention dans 5 classes en 2018).

L'association Campus Marianne a développé son action « Scier les barreaux de sa tête » auprès des jeunes engagés dans le dispositif Garantie Jeune de la Mission Locale : près de **400 jeunes ont ainsi été formés** et sensibilisés sur des thématiques en lien avec la citoyenneté. Par ailleurs, l'association fait désormais un travail de préparation et de formation auprès des intervenants de la Mission Locale en charge de la Garantie Jeune.

Par ailleurs, la Ville et ses partenaires ont continué à proposer tout au long de l'année des rencontres et débats autour de l'identité, de la citoyenneté, du « Vivre ensemble » et de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

L'axe 7 sur l'égalité femmes / hommes a été renforcé par l'**organisation tous les ans à l'automne d'une Semaine de l'Egalité** avec pour objectif de sensibiliser à la lutte contre le sexisme, les stéréotypes et l'égalité femmes / hommes. Cette Semaine organisée par la Ville en partenariat avec l'EPI, propose plusieurs formats de rencontres pour différents publics afin de toucher une large audience : tables rondes, conférences, projections, expositions, expositions, etc.

En 2017, afin d'impliquer les habitants sur ces évènements, ceux-ci ont été précédés d'un travail avec les habitants et associations. En effet, 3 ateliers de discussions réunissant des habitants ont été mis en place pour travailler sur la notion d'Egalité et d'Inégalité.

Pour mener à bien ces réflexions, les débats et échanges ont été animés par deux experts : Karim VINTAM de l'association des Cités d'Or et Adolé ANKHRA du Haut Conseil à l'Egalité et de l'association FIA ISM.

Une quarantaine d'habitants ont ainsi pu être réunis. Parallèlement, l'association Campus Marianne, partenaire de Plan de Lutte, a travaillé avec 24 jeunes de la Garantie Jeune de la Mission Locale également sur cette thématique.

Ces habitants et ces jeunes de la Mission locale ont été mis à l'honneur lors de la table ronde organisée pour l'ouverture de la Semaine de l'Egalité et ils sont venus rendre compte de leur réflexions et échanges.

Dans le cadre de la **Journée Internationale des Droits des Femmes,** chaque année environ une vingtaine d'initiatives sont proposées, coordonnées par le Collectif des Droits des Femmes sur des thématiques telles que les violences faites aux femmes, l'engagement au féminin, la laicité, l'égalité.

Dans le cadre de la **Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**, ce collectif organise une journée d'information et de sensibilisation à travers des expositions, des conférences, des ateliers d'écriture, des diffusions de films.

En 2018, cette journée a été conclue avec le spectacle «Mots pour maux» de la slameuse Diariata N'Diaye. Artiste engagée contre les violences faites aux femmes, elle fonde en 2015 l'association Résonantes et crée l'application App-Elles, un dispositif permettant aux femmes victimes de violences d'alerter instantanément des contacts préalablement définis et de leur envoyer leur position GPS. Cette journée s'est ensuite poursuivie au Lycée Robert Doisneau : devant plus de 200 lycéens, Diariata N'Diaye, Hélène Geoffroy et l'ancienne ministre de l'Education Nationale et des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, ont parlé de violences intrfamiliales et conjugales, des mariages forcés, de harcèlement, de la traite des êtres humains et des mutilations génitales avec les lycéens, lors d'un débat animé par l'association des Cités d'Or.

Le plan de formation des agents de la Ville a été poursuivi avec un déploiement des actions de formation et de sensibilisation auprès des cadres territoriaux : deux journées de formation sur la lutte contre les discriminations et la laïcité en partant de cas concret rencontrés. En 2018, l'ensemble des agents du Service Éducation (450 agents) a suivi une formation / sensibilisation sur la laïcité et les discriminations. Celle-ci s'est déroulée autour de deux actions : une conférence scénarisée le 11 avril 2018 et un théâtre forum le 12 avril 2018 animé par l'association Un Petit Pas pour l'Homme. En janvier et février 2018, des référents péri-extrascolaires ont participé durant 3 jours à une formation conjointe Ville -Éducation Nationale sur le thème de la Laïcité à raison de 8 heures par jour. Enfin, deux demi-journées de formation sur les discriminations, notamment l'égalité femmes / hommes et sur le harcèlement sexuel, ont été proposées à des agents de la collectivité.

En 2018 un nouveau partenaire a rejoint le Plan de lutte : Radio Salam. Née en 1991, Radio Salam s'est impose dans le paysage radiophonique Lyonnais comme la première radio associative par le nombre de ses auditeurs. Le programme est généraliste, s'adresse à tous, jeunes et seniors, hommes ou femmes, unis par un attachement à la culture arabo-musulmane. L'objectif de radio Salam est double : faire la promotion d'uneculture commune et permettre aux auditeurs de vivre pleinement leur citoyenneté.

Cette convention de partenariat permet de promouvoir les actions de la ville et des partenaires du Plan, et de proposer des émissions spécifiques en direct de Vaulx-en-Velin afin d'impliquer les habitants.

Près de 200 actions ont été réalisées au cours de l'année 2017 et de l'année 2018 dans le cadre du Plan de lutte :

En 2017 et 2018, ateliers de lecture critique des médias sur l'année scolaire avec Laurent Burlet, journaliste à Rue89 : analyse de l'information télévisuelle, internet et presse écrite, comment se prémunir des « fake news » ;

Janvier 2017 : le centre social Levy : Participation et sensibilisation de jeunes à la question des luttes contre la discrimination à l'occasion des « Rencontres du Collectif Pouvoir d' Agir » à Saint-Denis (91)

Vacances de printemps 2017 : le Défenseur des Droits a animé des ateliers auprès de jeunes de centres sociaux autour de jeux

Mai 2017 : au centre social Levy, « Soirée débat » animée par les jeunes avec le sociologue Jérôme Berthaut et le dessinateur Helkarava, auteurs de la BD « La banlieue du 20h » ;

Novembre 2017 : l'association la Maison des Dialogues a proposé une conférence : « Comprendre et lutter contre la radicalisation violente » par la psychiatre et chercheuse Saïda Douki-Dedieu

Janvier et février 2018 : la LICRA a installé des expositions au sein des établissements scolaires et proposé des visites pédagogiques :

- l'exposition « L'antisémitisme du Moyen âge à nos jours » au sein du lycée Doisneau ;
- « Des Noirs dans les Bleus » sur les apports de l'immigration au sein de l'équipe de France de football au collège Valdo ;
- « La tragédie des Harkis » au lycée les Canuts.

Mars, avril et juin 2018 : formations proposées par l'EPI en partenariat avec le réseau associatif FIA/ISM : « Elle était une fois l'EgalitéE », « Préjugés et sexisme » et Laïcité et citoyenneté »

30 mai 2018 : le Lieu Écoute, en partenariat avec les centres sociaux a proposé des ateliers sur la discrimination à l'école

Juin 2018 : Remise du prix Gilbert Dru, prix qui récompense l'engagement des jeunes, par la Licra en partenariat avec le rectorat et la Ville de Lyon au collège Aimé Césaire et en particulier les élèves du dispositif UPE2A

Juillet 2018 : 2 ateliers organisés avec des enfants des centres sociaux sur « qu'est-ce qu'un Juste » ;

Oct.obre 2018 : participation d'adolescents du centre social Levy à un séminaire de travail de la Fédération nationale des centres sociaux sur les discriminations afin de donner la parole aux premiers concernés (12-13 octobre, Paris) et mis en place d'un projet de rassemblement des différents collectifs/associations de lutte contre les discriminations ;

Le Festival du Vivre Ensemble : le 13 juin 2017 et le 5 juin 2018, l'association la Maison des Dialogues a organisé un spectacle d'une centaine d'enfants, venant de toute la région Auvergne Rhône-Alpes . Ils ont travaillé en amont, sur une année scolaire, sur des thématiques liées au Vivre Ensemble et ils ont ainsi proposé un spectacle de danse, des chants, de la poésie, et lecture.

L'APPEL À PROJETS : UN DISPOSITIF QUI RÉPOND À UNE FORTE DEMANDE DES HABITANTS :

Fort de son succès lors de sa première édition, l'appel à projets dans le cadre du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations a été relancé en 2017 et 2018 . Le budget a été augmenté passant à 30 000 € avec une participation à hauteur de 15 000 € de l'État dans le cadre de la programmation sociale de la Politique de la Ville.

L'année 2017, 20 projets ont été soutenus dans le cadre de cet appel à projets. Trois projets ont été proposés par des collectifs d'habitants et 17 par des petites associations vaudaises.

En 2018, l'appel à projets a permis à 19 projets d'être financés sur l'ensemble du territoire de la commune.
Les projets proposés par les vaudais sont très variés et démontrent une grande implication des habitants dans le Plan de lutte.
Les projets proposés par les vaudais sont très variés et font preuves d'une grande implication des habitants dans le Plan de lutte.

LES PROJETS RETENUS EN 2017 ET 2018 SONT :

- **Les professeurs du lycée professionnel des Canuts :**
  - **Travail toute l'année sur la notion de crime contre l'humanité à travers : des rencontres (rescapés de la SHOAH, historiens sur l'esclavage…), des visites (camp de Natzweiler), la rédaction d'une BD sur les clichés racistes au lycée, réalisation d'une œuvre sur la traite négrière et les luttes anti-esclavagistes, réalisation de panneaux de prévention du racisme et de l'antisémitisme**
  - **Sensibiliser les élèves sur leur rôle à jouer dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : exposition de la LICRA et de l'ANACR, visite au camp des Milles, visite de l'Assemblée Nationale**
- **ASHOSOCAM (Association Horizon Solidarité Cameroun) : Création d'une exposition itinérante sur les grandes figures de l'égalité et de la liberté (Lucie Aubrac, Martin Luther King, Nelson Mandela…)dans le cadre d'ateliers associant des enfants des écoles et des centres sociaux;**
- **L'association AMAFI : Partage des cultures à travers une conférence et une soirée de contes africains**
- **Le collectif d'habitants : Ateliers autour du conte et des marionnettes pour lutter contre les violences faites aux femmes**
- **La compagnie de théâtre Peut'Etre : Ateliers d'expression théâtrale pour permettre à un groupe de femmes isolées et victimes de discriminations de mieux s'exprimer, de prendre confiance en elles, de partager leurs expériences pour apprendre à les dépasser**
- **L'école primaire Langevin : Démarche de création artistique par le dessin (street art), la danse (hip hop) et la poésie (slam) sur la thématique du Vivre ensemble pour des élèves de CP, CE1 et CE2 tout au long de l'année**
- **Le Lieu Écoute :**
  - **Une sensibilisation faite dans le cadre de la journée Laïcité organisée par le lycée Doisneau avec l'installation d'un stand dans le hall avec des cartes-questions et des questionnaires sur la laïcité ainsi qu'un temps d'échanges et de débats entre les élèves en s'appuyant sur un support pédagogique permettant aux jeunes d'aborder des questions de société (laïcité, place des jeunes dans la société, l'école, les valeurs, les appartenances…)**
  - **Création par l'association, avec des jeunes de centres sociaux d'un « escape game » à partir de leurs vécus et expériences sur la discrimination**
- **Le club de football Futsall : Stages et rencontres avec des équipes de handisport suivis d'une rencontre officielle avec l'équipe de France Handisport pour un match de gala**
- **Soirée « Mémoires d'exil » proposée par un habitant : Projection du documentaire « Chaâba : Du bled au bidonville » en présence du réalisateur Wahid Chaïb et de personnalités intervenant dans le documentaire : Azouz Begag et Christian Delorme**

- **L'association A Vaulx'Elles : Organisation d'une journée de rencontres permettant aux acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale de dialoguer avec d'éventuelles victimes de discriminations**
- **L'association Jeunesse des Cités Tases : Constitution d'une mallette pédagogique regroupant des outils qui favorisent l'échange, le débat autour des questions stéréotypées sur l'égalité femmes / hommes**
- **L'association Promotion Vaulxtaire : Mise en place de cafés jeunes citoyens et groupes de discussion tout au long de l'année**
- **Le club de football US Vaulx : Organisation de rencontres regroupant parents et enfants sur la citoyenneté : les institutions et leur rôle**
- **L'association Ailleurs et Autrement : organisation de près de 50 séjours par an à l'étranger pour les personnes en situation de handicap : Ces séjours sont encadrés par des animateurs bénévoles non issus, pour la grande majorité, du milieu éducatif ou médical. Il s'agit de mettre en place des sessions de formations juridiques sur la lutte contre les discriminations notamment pour permettre aux animateurs de développer un argumentaire face aux difficultés qu'ils rencontrent (compagnies aériennes, musées, etc.) Plusieurs sessions ont été organisées dans l'année, ouvertes aux acteurs du territoire**
- **L'association Fifi production : Projet « la ronde des contes » : transmettre aux touts petits les valeurs de partage, de respect de l'autre, d'échange et du vivre ensemble à travers divers contes du monde**
- **Professeurs du lycée professionnel des Canuts : Sensibiliser les élèves sur leur citoyenneté et leur rôle à jouer dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : exposition de la LICRA et de l'ANACR, visite au camp des Milles, visite de l'Assemblée Nationale, rencontre avec des élus, travail et participation à des actions de commémoration.**

L'appel à projets du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations a été distingué en 2018 en recevant le label « 40 ans de la politique de la ville – Inventons les territoires de demain » remis par le Préfet délégué à l'Egalité des chances le 25 octobre 2018. Ce label vise à identifier, à promouvoir et à valoriser des opérations d'animation pertinentes et des actions remarquables au niveau local.

AU TOTAL, PRÈS DE 5 000 VAUDAIS, DE TOUS ÂGES, ONT ÉTÉ TOUCHÉS GRÂCE À CET APPEL À PROJETS. CELUI-CI EST DÉSORMAIS BIEN ANCRÉ SUR LE TERRITOIRE ET EST ATTENDU CHAQUE ANNÉE.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI :

LE PLAN DE LUTTE ENGAGE UNE NOUVELLE PHASE EN OCTOBRE 2017 AVEC LE DÉVELOPPEMENT DU « VOLET EMPLOI »

Pour étoffer son plan d'actions de la prévention et de lutte contre les discriminations dans le domaine de l'emploi-insertion, la Ville de Vaulx-en-Velin a décidé de saisir le CGET pour la réalisation d'un diagnostic territorial stratégique (DTS) de l'état des discriminations à l'insertion et à l'emploi sur son territoire.

Le diagnostic, réalisé par ISM CORUM avait pour objectif de permettre de nourrir les actions de lutte contre les discriminations relevant principalement des axes 2 (sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public), 3 (renforcer la qualification juridique des acteurs) et 4 (Favoriser l'accès aux droits des victimes, développer les démarches de réparation) du Plan territorial.

3 axes ont été retenus pour la réalisation de ce DTS :

- Réaliser un état des lieux concernant la prise en compte de la prévention des discriminations au sein des structures intermédiaires de l'emploi et de l'insertion (leur sensibilisation et qualification juridique, leur connaissance en matière d'orientation des victimes de discrimination)
- Identifier auprès des entreprises du territoire l'état de la réflexion et des actions engagées
- Mesurer l'implication de la collectivité en tant qu'employeur pour voir comment l'engagement politique fort de la collectivité dans le Plan se décline dans son volet interne de recrutement.

Les principaux constats :

La problématique des discriminations dans l'emploi est vivement ressentie par les vaudais. Le Défenseur des Droits a enregistré une augmentation des signalements de discriminations notamment dans le domaine de l'emploi sur le territoire depuis l'expérimentation de la mise en place d'une permanence dans les locaux de l'EPI.

L'ensemble des acteurs rencontrés (entreprises, partenaires emploi-insertion, Ville et les membres du conseil citoyen) témoignent que les vaudais et les vaudaises expriment un fort ressenti discriminatoire du fait de leur lieu de résidence.

Enfin, les acteurs pensent qu'il existe des situations de discriminations avérées dans l'accès à l'emploi. En revanche ils se posent la question de l'ampleur de ce phénomène et sont relativement démunis pour savoir vers qui orienter les victimes.

Les préconisations :

- Intégrer les acteurs de l'emploi et de l'insertion dans le Plan de lutte : il s'agit ici désormais d'intégrer les intermédiaires de l'emploi et les entreprises au comité de pilotage du Plan de lutte afin de définir avec eux les objectifs et actions à mettre en place pour l'année en cours :

Les partenaires identifiés sont les membres du service public de l'emploi :

- Mission Locale
- Pôle Emploi

Ainsi que les associations d'insertion, les organismes de formation et les associations d'entreprises :

- MSD69
- ADIE
- B-Unit
- CERTA
- CIDFF
- Positiv Planet
- Unis vers l'emploi
- IFRA
- Vaulx-en-Velin Entreprises

- Proposer des modules de sensiblisation et de formation sur la prévention des discriminations (dimension juridique, distinction inégalité/discrimination, qualification des situations pour savoir orienter les victimes, contre-argumentaires face aux demandes, analyse des pratiques professionnelles et des outils utilisés …)

- Développer l'axe 4 « favoriser l'accès aux droits des victimes, développer les démarches de réparation » en valorisant le partenariat avec le Défenseur des Droits pour faire connaître encore mieux l'existence des permanences juridiques vers lesquelles orienter les victimes de discriminations.

À terme, l'objectif est d'aboutir à la mise en place d'un observatoire des remontées sur les situations de discriminations pour mieux accompagner les acteurs et les personnes se diasnt victimes de discriminations.

Ce diagnostic a été présenté lors d'un COPIL présidé par la Maire de Vaulx-en-Velin et le sous-Préfet le 1er juin 2018.

Il a ensuite été présenté à tous les partenaires de l'emploi du territoire, le 20 septembre 2018, afin de co-construire les actions à mettre en place. À l'issue, des formations pour les professionnels de l'emploi et l'insertion ont été mises en place en octobre et novembre 2018.

Les premières réalisations :

- **Des journées de formations dès octobre 2018 pour les intermédiaires de l'emploi**
- **Une intégration des intermédiaires de l'emploi et associations d'entreprises au comité de pilotage du Plan de lutte du 24 janvier de 2019.**

LES PERSPECTIVES : DÉVELOPPER ET ÉVALUER

Le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de Vaulx-en-Velin bénéficie aujourd'hui :

- d'un ancrage solide et d'une identification forte sur le territoire qui contribuent au développement d'actions en lien avec les objectifs du Plan ;
- d'une approche intégrée par la collectivité dans l'ensemble de ces politiques publiques (formation, volet emploi insertion, la programmation culturelle…) ;
- d'une reconnaissance au sein du Département : Label « 40 ans Politique de la Ville – Inventons les territoires de demain » pour l'appel à projets ce qui conforte la ville dans son action au plus près du terrain et des initiatives locales des habitants ;
- d'une reconnaissance au niveau national : Incitation de reproduire sur d'autres territoires le Plan de lutte de Vaulx-en-Velin par le Premier Ministre et la DILCRAH

LES OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET DE SES PARTENAIRES POUR LES ANNÉES À VENIR SONT DE :

1• Continuer les formations et sensibilisations des agents de la Ville : après la formation des cadres en 2016 et 2017, la Ville continue à proposer des formations et journées de sensibilisation auprès des directions avec une priorité à celles en lien direct avec les habitants (Éducation, Petite enfance, Jeunesse et Sport, Police municipale). L'objectif à terme est de former tous les agents municipaux de la Ville de Vaulx-en-Velin

2• Développer le « volet emploi » : avec les partenaires de l'emploi du territoire :
il s'agit de poursuivre les formations en direction des équipes de professionnels agissant en lien avec le public et de proposer, avec le Défenseur des Droits des évènements et actions autour de la lutte contre les discriminations

3• Développer les partenariats :
En 2019, quatre nouveaux partenaires rejoignent en 2019 le Plan de lutte à travers la signature de conventions :

- Maison d'Izieu-Mémorial des enfants juifs exterminés :
Lieu d'histoire et de mémoire ouvert à tous, le mémorial de la Maison d'Izieu perpétue le souvenir des enfants et des adultes juifs qui y avaient trouvé refuge de mai 1943 à la rafle du 6 avril 1944.
Ainsi, la Maison d'Izieu - mémorial des enfants juifs exterminés propose :

- des actions de sensibilisation à travers la visite du Site-mémorial et l'organisation d'ateliers thématiques sur le thème de « Identités, altérité, égalité : la nécessaire construction d'une mémoire partagée » pour les élèves du périscolaire des écoles de la Ville de Vaulx-en-Velin
- l'organisation une fois par an d'un séjour d'une semaine de jeunes de Vaulx-en-Velin dans le cadre du projet « C'est mon patrimoine » : séjour de 4 à 5 jours, ou les participants, après une visite de la Maison, sont amenés à produire une création (objet, texte, dessin…) à partir de l'environnement de la Maison, des lettres et des dessins des enfants, afin d'exprimer leur sensibilité à l'histoire du lieu. Ce travail se fait en lien avec un artiste de la Maison (plasticien, vidéaste ou slameur).

- Musée National de l'Histoire de l'immigration :
L'Établissement accompagnera la Ville de Vaulx-en-Velin dans sa démarche globale en la conseillant et en mettant à sa disposition ses outils. Il est proposé :

- un échange d'informations et d'expertises
- une Formation d'élus et d'acteurs de la vie associative vaudaise au Musée
- des actions de sensibilisation auprès d'habitants de la Ville de Vaulx-en-Velin au travers de la visite du Musée de l'Histoire de l'Immigration
- la mise à disposition d'expositions itinérantes ou projets singuliers sur le territoire de la Ville.

- Association Cartooning For Peace :
L'association Cartooning for Peace présidée par Plantu permet de faire dialoguer les dessinateurs entre eux et de confronter leurs différentes nuances idéologiques. Elle développe des outils pédagogiques en lien avec le dessin de presse pour susciter et favoriser l'esprit critique chez les jeunes.
Cartooning for Peace utilise la valeur pédagogique du dessin de presse pour dénoncer les intolérances. L'association donne la parole aux jeunes et elle les sensibilise aux grands problèmes de société. Cette association accompagnera et soutiendra la Ville de Vaulx-en-Velin dans sa démarche globale en la conseillant et en mettant à sa disposition ses outils.
L'association Cartooning for Peace proposera en 2019 :

- de former des animateurs du périscolaire de la Ville dans l'utilisation du dessin de presse comme outil pédagogique afin d'accompagner les élèves en développant leur esprit critique ;
- de mettre à disposition auprès des équipes enseignantes des écoles de la Ville des expositions avec leurs livrets pédagogique ;
- d'organiser des ateliers-rencontres et conférences entre des dessinateurs de presse internationaux, les animateurs du périscolaires et les élèves des écoles vaudaises.

- Éducation Nationale, académie de Lyon :
Cette convention traduit la volonté de partager une vision commune de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, et la promotion de l'égalité et d'inscrire dans la durée leur volonté commune d'œuvrer à l'éducation et à la citoyenneté des élèves de Vaulx-en-Velin.

4• Travailler sur l'évaluation et l'impact de ce Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations :

La volonté de l'équipe municipale dès le début a été « d'agir en marchant » de construire au fil de l'eau ce Plan de lutte afin d'être immédiatement dans l'action. Toutefois, dès le départ, la ville et ses partenaires ont évoqué l'importance de pouvoir évaluer l'impact de la mise en place de ce Plan sur les habitants de Vaulx-en-Velin, et ce afin de pouvoir réajuster si nécessaire, développer et continuer sans cesse à s'interroger et se questionner sur les sens de l'action menée.

L'objectif est donc de développer des partenariats avec le monde universitaire, les enseignants et les chercheurs, afin de réussir définir des critères d'évaluation pertinents pour suivre l'évolution de la dynamique mise en place.

Le souhait d'organiser un colloque le 7 février 2019 sur « Faire reculer le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : un défi républicain » répond à cette volonté d'évaluation.

Ce colloque, associant des personnalités engagées et en présence de François Hollande, ancien Président de la République et Président de la Fondation « la France s'engage », et sous la présidence de Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin et de Frédéric Potier, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, propose des ateliers de réflexion ou experts et habitants peuvent dialoguer et réfléchir ensemble autour d'actions innovantes sur des thématiques diverses telles que :

- **Média et quartiers populaires : un malentendu partagé qui perdure**
- **Construire une Mémoire commune : une nécessité historique**
- **Combattre les discriminations : un défi au quotidien**
- **Egalité entre les femmes et les Hommes : une exigence démocratique**
- **Lutter contre racisme et antisémitisme : un devoir républicain.**

PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

LES PARTENAIRES

DILCRAH
DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT

GRANDLYON
la métropole

cget
Commissariat général à l'égalité des territoires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LE DÉFENSEUR DES DROITS

CAMPUS MARIANNE

licra
Auvergne Rhône-Alpes

académie Lyon

Camp des Milles
MÉMOIRE ET ÉDUCATION

RADIO SALAM
LYON
91.1 FM

CARTOONING FOR PEACE
DESSINS POUR LA PAIX

EPI
Espace Projets Interassociatifs

centre social georges lévy

PALAIS DE LA PORTE DORÉE
MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Maison des Dialogues

Maison d'Izieu
mémorial des enfants juifs exterminés

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON